

DEC181431DR10

Décision portant nomination de Monsieur Jean-Philippe Droux aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR7044 intitulée Archéologie et Histoire en Méditerranée et en Europe

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu la décision n° DEC171276DGDS portant renouvellement de l'unité mixte UMR7044 intitulée Archéologie et Histoire en Méditerranée et en Europe et nommant Monsieur Michel Humm en qualité de directeur ;

Considérant que Monsieur Jean-Philippe Droux a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Alsace du CNRS et l'Université de Strasbourg du 16 au 18 avril 2018 et du 15 au 17 mai 2018.

DECIDE :

Article 1^{er} : Monsieur Jean-Philippe Droux, ingénieur d'études, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR7044 Archéologie et Histoire en Méditerranée et en Europe à compter du 18 mai 2018.

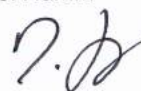
Monsieur Jean-Philippe Droux exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Monsieur Jean-Philippe Droux est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Strasbourg le 17 mai 2018

Le directeur de l'unité
Michel Humm



Michel Humm
Directeur UMR 7044

Visa du délégué régional du CNRS

Le Délégué Régional



Patrice SOULLIE

Visa du Président de l'Université de Strasbourg

Le Président de
l'Université de Strasbourg




Visa de la Présidente de l'Université de Haute-Alsace

Michel REMESSEN
Pour la Présidente et par délégation
Le 1^{er} Vice-président



Alain DIETERLEN